

VOTEZ POUR LE SNEPAP-FSU !



TOUT AU LONG DU MANDAT QUI S'ACHÈVE, LE SNEPAP-FSU DE L'INTERRÉGION GRAND-OUEST EST AINSI CONVAINCU D'AVOIR RENFORCÉ UN SYNDICALISME DE PROGRÈS, OUVERT, EN PROXIMITÉ ET À L'ÉCOUTE DE CHACUN DE VOUS !

EN APPORTANT VOTRE SOUTIEN À LA LISTE RÉGIONALE DU SNEPAP-FSU LE 6 DÉCEMBRE, VOUS NOUS PERMETTEZ DE POURSUIVRE LES ACTIONS QUE NOUS MENONS POUR VOUS !

NOS CANDIDAT.ES

NOM	PRENOM	CORPS	AFFECTATION
DEPIN	Alexandre	CPIP	CAEN
BOISSONNOT	Patricia	CPIP	ALENCON
FOUCAUD	Edouard	DFSPIP	SPIP 85
ONILLON	Jonathan	Surv. principal	LE MANS
KIM	Norindy	SA	CAEN
RAMEL	Soizic	CPIP	SAINT BRIEUC
BILY	Frederic	CPIP	QUIMPER
PIANEZZI	Pénélope	CPIP	LAVAL
FOUREL	Alban	CPIP	RENNES
TREBERN	Vincent	CPIP	RENNES
LAMY	Sylvie	CPIP	AVRANCHES
SYDOR	Stéphane	CPIP	SAINT HERBLAIN

CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE !
Ce vote s'effectue par **correspondance** ou directement à l'**urne** dans les bureaux de vote où vous êtes inscrit-es pour ce scrutin.
Les documents permettant de connaître votre bureau de vote seront affichés dans les services au plus tard le 6 novembre 2018.
Votre Bulletin de vote doit comporter ni rature, ni surcharge.



12-14 rue Charles Fourier - 75013 Paris
Tél : 07.69.17.78.42
Tél : 07.86.26.55.86
Mél : snepap@free.fr

JEUDI 6
DECEMBRE
2018

Élections Professionnelles

COMITE TECHNIQUE INTERREGIONAL DE RENNES
Scrutin n°506



Le SNEPAP-FSU est engagé depuis plus de 60 ans pour l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire.

Affilié à la FSU, deuxième organisation syndicale de la fonction publique, notre syndicat bénéficie d'un soutien et d'une reconnaissance entière par notre fédération.

Le SNEPAP-FSU est un syndicat pleinement multi-catégoriel. Nous rassemblons et défendons tous les personnels de l'administration pénitentiaire, qu'ils soient titulaires ou contractuels, exerçant en établissement, en SPIP ou en DISP. **Nous existons et évoluons grâce à vous, nous militons au plus près des terrains et défendons vos idées.**

Historiquement, le SNEPAP-FSU est fortement implanté dans les SPIP. Pour quelle raison ? Il a tout simplement contribué à la naissance et au développement de ces services en portant **des mandats novateurs comme :**

- La mise en place de l'autonomie des services et la création de la filière Insertion et Probation
- La reconnaissance de la probation contemporaine avec la mise en exergue de l'évaluation comme principe fondateur de la prise en charge des usagers
- La pluridisciplinarité.

Fort de cet engagement, notre syndicat a su muter et attirer de nouveaux personnels ! Cette croissance s'est encore confirmée aux dernières élections de 2014 où de nombreux agents des établissements pénitentiaires et des DISP ont voté pour le SNEPAP-FSU.



Engagé.e.s depuis 60 ans

Votez
pour la pénit'ENTIERE

BILANS ET PERSPECTIVES DE LA RÉGION GRAND-OUEST

En décembre 2014, le SNEPAP-FSU de l'interrégion Grand-Ouest a bénéficié de votre confiance accrue. Vos représentants ont ainsi pu siéger à plus grande part dans les Comités Techniques spéciaux de l'interrégion, et y porter au mieux votre voix pour les questions d'organisation et de vie dans les services.

Notre Bureau Régional a par ailleurs régulièrement rencontré le DISP ou ses services pour des points d'étapes sur les difficultés de chaque SPIP ou établissement, en lien avec les informations remontées lors des CT locaux, aux congrès régionaux trimestriels ou diverses rencontres avec les équipes.

La dimension pluridisciplinaire du SNEPAP FSU a permis une prise en compte des intérêts de nombreux personnels : CPIP, DPIP, PA, surveillants, agents non-titulaires (assistants de service social, psychologues, éducateurs, ...) dans l'ensemble des services de l'administration pénitentiaire.

Vos représentants ont aussi œuvré au-delà du champs pénitentiaire (tribunaux, députés...) en défendant une organisation de l'exécution des peines privatives et restrictives de liberté respectueuse de chacun; humaniste et fondée sur une approche structurée, pluridisciplinaire, diversifiée, positive avec les usagers, garante de l'objectif de prévention efficace de la récidive.

Depuis 4 ans, dans le respect de leurs mandats et de vos intérêts, liés, vos représentants ont concrètement et prioritairement œuvré pour :

- Favoriser la prévention des risques psycho-sociaux en soutenant le renforcement en ressources humaines des services, en alertant sur les situations de management autoritaire (trop de 30 èmes...), et en défendant des organisations de service fondées sur le rapport de confiance et sur la collaboration (association réelle des personnels à l'élaboration des projets de service notamment)

- Favoriser la reconnaissance des SPIP à tout niveau (audiences avec les parlementaires, contact presse, actions vers les magistrats). Ceci peut passer aussi par une mise en œuvre du RPO 1 (méthodologie de l'intervention en SPIP), que nous exigeons réalisée en associant les équipes et de manière progressive !

- Développer les approches pluridisciplinaires dans les services de l'Administration Pénitentiaire, en soutenant les programmes du type RESPIRE et en défendant les droits des agents non-titulaires en poste trop souvent isolés

- Soutenir les actions des personnels visant notamment l'évolution de leur statut (ou leur création pour les psychologues), sur les plans indiciaire et indemnitaire, respectueusement de l'évolution croissante de leurs missions et de leur professionnalisation. Au vu de l'actualité, parfois navrante (situation des DPIP), ces soutiens et actions ont sans doute vocation à perdurer

- Défendre la mise en place d'organigrammes dans les SPIP, et l'instauration de règles de mobilité interne communes à l'ensemble des services

- Interroger le sujet du renseignement pénitentiaire et de la prise en charge de la radicalisation violente, notamment par le prisme des binômes de soutien et celui des établissements dédiés (Alençon), en positionnant la DIR dans une logique constructive de retour d'expérience.

Vos représentants ont pris soin de vous communiquer régulièrement des écrits contenant les informations syndicales utiles à l'ensemble des personnels, syndiqués ou non !



LE SNEPAP-FSU AGIT GRÂCE À CET ENGAGEMENT RÉGIONAL !

Le SNEPAP-FSU est un syndicat œuvrant pour la reconnaissance et la protection des personnels. C'est là notre action au quotidien :

- Pour les CPIP, le SNEPAP-FSU milite pour de meilleures conditions de travail ! Ces dernières passeront :

- Par l'augmentation des ressources humaines pour atteindre une charge de travail acceptable (60 dossiers). N'oublions pas que les 1500 postes promis mettront au moins 5 ans à arriver dans les services et que la nouvelle réforme pénale risque d'accaparer les agents sur des missions élargies (comme par exemple le présentenciel).

- Par une réelle prise en considération des besoins en terme de moyens matériels (locaux SPIP avec des normes de sécurité optimum, conditions d'accueil décentes pour les usagers, véhicules de fonction en nombre suffisant, etc.).

Enfin, au-delà de notre déception quant au relevé de conclusion (accès à la catégorie « petit A » de la filière sociale), nous nous battons pour que les CPIP puissent tous accéder dans de bonnes conditions à la nouvelle Classe Exceptionnelle en 2021.

- Pour les DPIP, la pseudo-reforme de 2017 est méprisante ! C'est la raison pour laquelle, le SNEPAP-FSU se bat au quotidien pour la réouverture des négociations. Aussi bien pour l'accès à la catégorie A+ qui se justifie par la multiplication de leurs responsabilités que par une négociation pour un accès juste au dernier grade de classe exceptionnelle (le Graf). Parallèlement, nous dénonçons une carence d'effectifs avec plus de 70 postes vacants qui a pour conséquence une couverture de plusieurs résidences administratives par un seul DPIP ! Nous veillerons donc à un recrutement en plus grand nombre afin de combler ce vide.

- Depuis 2012, seul notre syndicat se bat pour la création du corps des psychologues. Alors qu'aucune autre organisation syndicale n'a défendu ces personnels, nous avons porté au quotidien, dans toutes les audiences, la création de ce corps ministériel. Après un combat acharné et beaucoup de patience, cette année 2018 a vu des avancées significatives. Et grâce à notre persévérance, un dispositif de titularisation sur poste émerge enfin ! Pour ce futur corps, nous serons le seul syndicat pénitentiaire à siéger à la CAP des psychologues pour les 4 prochaines années.

- Pour les personnels de surveillance, le SNEPAP-FSU milite pour l'accès à la catégorie B du fait de l'évolution du métier. Pour exemple, certains modules type « Respect » apportent une dimension pédagogique et un rôle majeur dans la réinsertion des détenus.

Le SNEPAP-FSU a conscience que le relevé de conclusion de début 2018 est insatisfaisant ! Les surveillants se voient confier de plus en plus de tâches dans un contexte de surpopulation carcérale toujours croissante. L'institution doit leur donner les moyens, humains et matériels, de travailler dans des conditions dignes !

Pour les personnels de surveillance évoluant en SPIP, le SNEPAP-FSU milite pour la reconnaissance de leur spécialité qui implique la possibilité d'avancement au grade de 1er surveillant tout en restant sur le même site.

- Pour les personnels administratifs qui voient les tâches qui leur incombent se multiplier, leur quotidien professionnel se détériorer, le SNEPAP-FSU exige :

- Une progression de carrière plus dynamique et plus équitable avec la remise en question du RIFSEEP.

- Une revalorisation des grilles indiciaires à la hauteur des missions et des responsabilités exercées.

Le secrétariat général devra remédier à ces injustices !

- Pour les Agents non-titulaires, le SNEPAP-FSU revendique leur intégration, la rémunération sur la base d'un indice, le paiement des indemnités de résidence et l'octroi des primes MOM. Nous réclamons un véritable plan de résorption de l'emploi précaire !

C'EST QUOI ÊTRE UN SYNDICAT ?

Pour le SNEPAP-FSU, être un syndicat de militants c'est avant tout être au service de tous les agents ! C'est la raison pour laquelle :

- Nous nous engageons à représenter et informer, sans critère d'appartenance, tous nos collègues comme lors des CAP par exemple. Et nous ne restreignons pas l'accès à l'information par la saisie d'un mot de passe secret...

- Nous sommes le seul syndicat à ouvrir régulièrement à toutes personnes intéressées nos congrès régionaux ainsi que nos formations syndicales dédiées à l'animation des Comités Techniques Locaux

- Nous œuvrons pour que l'égalité femmes/hommes ne soit plus un mythe ! Même si la représentativité est imparfaite lors de ces élections professionnelles, le SNEPAP-FSU saisit cette opportunité pour faire avancer la règle de la parité

- Nous sommes impliqués sur la prévention des risques psychosociaux aussi bien au niveau national que local, afin d'amender au mieux les textes proposés par l'administration et donc défendre le bien-être des personnels

- Pour les droits des personnels :

- Individuellement, par le soutien et les conseils

- Collectivement, par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de lutte (droits horaires, réforme statutaire etc.)